

Conseil de sécurité

Vote sur le projet de résolution algérienne

New York, le 20 février 2024
Déclaration après le vote
Pascale Baeriswyl, Représentante
permanente de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse a voté en faveur du projet de résolution, et regrette qu'il n'ait pas été adopté malgré le très large soutien dont il bénéficie parmi les membres de ce Conseil.

Je tiens à remercier les efforts de la délégation algérienne dans la recherche de consensus autour de ce texte, qui demande notamment un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Gaza et la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages retenus captifs à Gaza depuis les actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre.

Depuis la soumission de la première version de ce texte, près de trois semaines ont passé. La Suisse a salué les intenses négociations qui se déroulent dans la région, et a souligné qu'il fallait leur laisser le temps nécessaire pour aboutir à un résultat. En même temps, nous avons insisté sur la responsabilité de ce Conseil d'agir – conformément à son mandat – pour le respect du droit international humanitaire et surtout la protection des civils.

Nous regrettons qu'une condamnation plus ferme et explicite des actes de terreur du Hamas n'ait été retenue dans la résolution, malgré les injonctions de plusieurs membres du Conseil, dont la Suisse.

Toutefois, la nécessité de protéger la population civile à Gaza augmente de jour en jour. Le respect du droit international humanitaire et des droits humains, notamment en ce qui concerne la protection des civils, doit rester une priorité de ce Conseil. En vertu des Conventions de Genève, l'acheminement de l'aide humanitaire doit être sûr, rapide et sans entrave. Nous ne pouvons admettre que des centaines de milliers de civils assiégés soient laissés en proie à la famine et aux épidémies, sans garanties de sécurité adéquates que ce soit pour la fourniture de l'assistance humanitaire et pour leur propre protection.

De plus, la Suisse est très préoccupée par le risque d'une opération militaire d'envergure à Rafah et de l'escalade régionale ultérieure qu'elle pourrait entraîner. Le projet de résolution revêtait ainsi un caractère préventif par rapport à une nouvelle escalade sur place, qui met en danger la vie des tous les civils, y inclus les otages.

C'est pourquoi, l'appel à un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Gaza s'inscrit dans la logique de notre engagement collectif à respecter et faire respecter les Conventions de Genève, et le droit international humanitaire, en toutes circonstances.

La Suisse reste engagée pour une action unifiée du Conseil en ce sens. Nous rappelons, en outre, que les parties sont tenues de respecter les deux précédentes résolutions de ce Conseil à ce sujet. Et nous rappelons également la nature obligatoire des mesures conservatoires que la Cour Internationale de Justice a ordonné le 26 janvier dernier.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Madam President,

Switzerland voted in favor of the draft resolution, and regrets that it was not adopted despite the very broad support it enjoys among the members of this Council.

I would like to thank the Algerian delegation for its efforts in building consensus around this text, which calls in particular for an immediate humanitarian ceasefire in Gaza and the immediate and unconditional release of all hostages held captive in Gaza since the acts of terror perpetrated by Hamas on October 7.

Almost three weeks have passed since the first draft of this text was submitted. Switzerland welcomed the intense negotiations taking place in the region, and stressed the need to give them the necessary time to reach a result. At the same time, we stressed the responsibility of this Council to act - in accordance with its mandate - for the respect of international humanitarian law and above all the protection of civilians.

We regret that a firmer and more explicit condemnation of Hamas's acts of terror was not included in the resolution, despite the injunctions of several Council members, including Switzerland.

However, the need to protect the civilian population in Gaza is growing by the day. Respect for international humanitarian law and human rights, particularly as regards the protection of civilians, must remain a priority for this Council. Under the Geneva Conventions, the delivery of humanitarian aid must be safe, rapid and unimpeded. We cannot allow hundreds of thousands of besieged civilians to be left prey to famine and epidemics, without adequate guarantees of security for the delivery of humanitarian assistance and for their own protection.

In addition, Switzerland is very concerned about the risk of a large-scale military operation in Rafah and the subsequent regional escalation it could entail. The draft resolution was therefore intended as a preventive measure against further escalation on the spot, which would endanger the lives of all civilians, including the hostages.

This is why the call for an immediate humanitarian ceasefire in Gaza is in line with our collective commitment to respect and ensure respect for the Geneva Conventions, and international humanitarian law, in all circumstances.

Switzerland remains committed to unified action by the Council in this direction. We also recall that the parties are obliged to respect the two previous Council resolutions on this subject. And we also recall the mandatory nature of the provisional measures ordered by the International Court of Justice on January 26.

Thank you.